

**SUBVENTION AUX RESTOS DU COEUR
POUR LE NOËL DES BÉNÉFICIAIRES**

(Page n° 1 / 1)

L'an deux mille vingt-deux le mercredi seize novembre à quatorze heures, les membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes de Chinon Vienne et Loire (CC CVL) se sont réunis à la résidence La Baronnière située 4 rue de la Baronnière 37420 AVOINE.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 NOVEMBRE 2022

PRÉSENTS :

MME. G. HAILLOT-ENSARGUET – M. S.PINAUD – M. D.GODOY – MME. C.MARCHAL – MME. C.LAMBERT – MME. F.HENRY – M. J.LAMARCQ – MME. B.BACHET – M. R.GUÉRIN – M. C.HOUVENAGHEL – MME. C.FROLA

ABSENCES OU REPRÉSENTATIONS :

M. J.L.DUPONT excusé
MME. L.VUILLERMOZ absente
M. M.PAVY a donné pouvoir à M. D.GODOY
MME. F.ROUX excusée
MME. D.TIJOU excusée
M. J.BROSSARD a donné pouvoir à M. C.HOUVENAGHEL
M. A.DUBOIS excusé
M. P.RALLE excusé



PRÉSIDENTE DE SÉANCE : MME. G. HAILLOT-ENSARGUET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME. B.BACHET

Nombre de membres en exercice : 19	Nombre de votes POUR : 13
Nombre de membres démissionnaires : 0	Nombre de votes CONTRE : 0
Nombre de membres présents : 11	Nombre d'ABSTENTIONS : 0
Nombre de pouvoirs : 2	Nombre de NON VOTANTS : 0

PRÉSENTATION :

Le Responsable du Centre des Restos du Cœur d'Avoine a adressé un mail au CIAS afin de solliciter une aide financière sous forme de bon d'achat utilisable dans des commerces locaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cet achat a pour but d'apporter un « petit plus » aux personnes accueillies au Centre des Restos au moment des fêtes de fin d'année sous forme de colis supplémentaire.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

-d'apporter un soutien financier à l'association les Restos du Cœur d'Avoine pour les fêtes de fin d'année d'un montant de 450 euros utilisable sous forme de bon d'achat dans un magasin du territoire de la CC CVL.

Pour copie conforme

Pour le Président et par délégation de signature,
la Vice-Présidente, Geneviève HAILLOT-
ENSARGUET

Certifié exécutoire, compte tenu :

-de la publication le 24 novembre 2022
-de la transmission en sous-préfecture le 24 novembre 2022

Pour le Président et par délégation de signature,
la Vice-Présidente, Geneviève HAILLOT-ENSARGUET



14 rue Paul Huet 37500 CHINON - VIENNE ET LOIRE



CHINON - VIENNE ET LOIRE